



LA FSU TERRITORIALE 13

SECTION METROPOLE

22, place Victor Gély - 13002 Marseille

Tél : 04.91.31.36.50

fsu.territoriale@ampmetropole.fr

CONSEIL D'EXPLOITATION M+ DU 24/01/2024

DÉCLARATION GÉNÉRALE

Mesdames, Messieurs les élus, Monsieur le Directeur Général des Services, cher-e-s collègues,

Nous nous félicitons de la mise en œuvre, au 1er janvier dernier, et, après de longs mois de réunions et tables rondes, de la régie M+. Nous remercions d'ailleurs une nouvelle fois, si cela est encore nécessaire, toute l'équipe de la DAQVT pour leur implication dans ce projet et saluons l'effort financier conséquent de notre administration pour avoir porté le budget de cette régie à près de 11 millions d'euros.

Certes, le démarrage semble un peu chaotique mais cette régie apporte au sein de la Métropole une égalité - voire une justice - entre agents métropolitains, qui faisait, jusqu'à présent, clairement défaut : chacun d'entre nous peut désormais prétendre à bénéficier des œuvres sociales de l'administration et c'est un préalable indispensable pour faire corps et travailler ensemble dans un bon état d'esprit.

Bien sûr, certains semblent avoir perdu au change et, nous l'avons constaté, l'insatisfaction peut, parfois s'exprimer de manière brutale dans les services.

Aussi, nous en appelons à la plus grande vigilance de l'administration et demandons à cette dernière que tout soit mis en œuvre pour assurer aux agents d'accueil de la régie, répartis sur le territoire, un accompagnement managérial sans faille et des formations adaptées à l'exercice de leurs missions.

De même, nous demandons que des permanences mobiles se développent plus encore sur le territoire, y compris dans les zones plus isolées, ; ceci afin d'être au plus près des agents métropolitains.

Nous déplorons justement que l'administration n'ait pas tenu compte des alertes de la FSU, formulées en CST, et pris la juste mesure du projet en ne dotant pas suffisamment les accueils en personnel mais également en proposant des locaux qui peuvent, par endroit, paraître sous-dimensionnés au regard du contingent de près de 8300 agents de la Métropole.

Par comparaison, les œuvres sociales du Département 13, comptent une équipe de pas moins de 30 agents pour 7000 bénéficiaires.

Le compte n'y est pas, aussi, comme nous avons déjà pu l'évoquer lors des tables rondes, réunions préparatoires ou instances, il est indispensable de revoir à la hausse les moyens humains dédiés afin qu'ils soient adaptés à une institution comme la nôtre et à la hauteur des ambitions collectives portées pour M+

En ce 24 janvier, il est encore temps de prendre de bonnes résolutions.

Aussi, nous espérons que M+ sera amenée à améliorer les prestations proposées aux agents, en commençant peut-être, par le niveau mais aussi par l'extension à d'autres prestations de la participation aux chèques CÉSU.

L'augmentation de la fréquence de la participation financière de M+ pour les frais de garde d'enfants de moins de 3 ans pourrait être un bon préalable, avec une participation trimestrielle qui passerait à une participation mensuelle. Revoir la fréquence permettrait de soulager les familles sans aucun impact financier pour le budget M+ et d'alléger le fardeau financier des familles.

Cette modification aurait un impact positif et immédiat, notamment pour les familles nombreuses, et, serait une réponse concrète à la recherche d'un meilleur équilibre de vie au quotidien.

De même, il paraît surprenant que la régie ne puisse négocier davantage les prix des billets de cinéma, auprès des prestataires, pour offrir des tarifs plus attractifs que les prix grand public, ou bien encore que les médailles du travail ne puissent pas faire l'objet d'une augmentation significative, comme une preuve de reconnaissance appuyée de l'administration envers ses agents.

Il semble tout aussi étonnant que la régie ne puisse pas faire un effort plus important en direction des retraités en leur permettant de bénéficier d'une prime de départ plus généreuse ou qu'elle ne puisse étoffer son catalogue avec l'ajout de chèques culture, disponibles au département, qui serait une initiative très appréciée pour élargir les avantages offerts.

Par ailleurs, s'il a le grand mérite d'exister, le site internet mis en place pour accéder à l'offre de services proposée par M+, ne permet pas de s'y retrouver de manière intuitive pour l'exécution de certaines démarches : un tutoriel vidéo ou un guide à travers une FAQ seraient donc un +.

Enfin, nous le savons, tout grand projet un tant soit peu structurant se doit d'être évalué régulièrement : au sein de ce conseil d'exploitation, la FSU sera vigilante à ce que le budget de M+ soit à minima pérennisé, mais surtout amendé voire indexé sur l'évolution de la masse salariale de la Métropole, des besoins de ses agents et que son utilisation soit la plus transparente possible dans un souci de toujours plus de justice sociale....

Merci pour votre attention.